



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question au Gouvernement n° 1917

Texte de la question

SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPÉS À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe UMP.

M. René-Paul Victoria. Madame la secrétaire d'État aux personnes handicapées, je souhaiterais appeler votre attention sur la nécessité de créer des postes d'auxiliaires de vie scolaire à la Réunion pour la prochaine rentrée.

En effet, mon département qui connaît encore une démographie galopante, rencontre de ce fait des problèmes plus nombreux que ceux des départements métropolitains. La situation des handicapés n'échappe pas à la règle, en particulier leur intégration scolaire. Les familles se trouvent souvent dans une grande détresse morale et ne savent pas toujours quoi faire. Or une pleine intégration des jeunes handicapés passe par leur bonne insertion scolaire. Il est donc urgent d'agir tant par des aides directes, comme l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes à l'école, que par l'amélioration des accès aux établissements scolaires.

Je souhaiterais donc savoir combien de postes d'auxiliaire de vie scolaire seront attribués au département de la Réunion et quelles mesures vous entendez prendre, madame la secrétaire d'État, pour permettre à tous les enfants d'accéder aux établissements scolaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées.

Mme Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État aux personnes handicapées. Monsieur le député, il est vrai que la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés est un enjeu clef pour leur future insertion sociale et professionnelle. Il est donc essentiel que la loi pour l'égalité des droits et des chances ait rappelé, comme le code de l'éducation, la nécessité de la scolarisation.

L'académie de la Réunion développe une action extrêmement volontariste pour l'insertion des enfants handicapés à l'école. Je vais vous fournir quelques chiffres éloquentes : 2 300 enfants handicapés sont aujourd'hui scolarisés, répartis dans 135 classes d'intégration scolaire et dans 19 unités pédagogiques d'intégration, qui savent prendre en compte toutes les formes de handicap - cognitif, sensoriel et physique. En outre, 600 enfants sont intégrés en milieu ordinaire et suivent une scolarité tout à fait classique ; un tiers d'entre eux sont assistés par les auxiliaires de vie scolaire. Il faut y ajouter le nombre de places dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile - les SESSAD -, qui permettent un accompagnement personnalisé. Ces chiffres, monsieur le député, tracent notre feuille de route pour l'année scolaire 2005-2006. Leur examen montre qu'il faudra sans doute renforcer dès 2005 le nombre d'unités pédagogiques d'intégration, en particulier pour les handicapés moteurs, et les places en SESSAD. Je tiens néanmoins à vous rassurer, monsieur le député. Grâce au programme volontariste de création de places voulu par le Premier ministre, aux unités pédagogiques d'intégration qui seront créées dans les trois prochaines années, conformément aux souhaits du ministre de l'éducation nationale, François Fillon, la Réunion trouvera les réponses qu'elle est en droit d'attendre. J'ajoute que, demain, vous recevrez la visite de ma collègue, Brigitte Girardin. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Nous travaillons ensemble à l'élaboration de ce plan d'action. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1917

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 février 2005